



LA CAMPAGNE « LE CONGO N'EST PAS À VENDRE » APPELLE À LA TRANSPARENCE ET AU SUIVI DES ENQUÊTES PUBLIQUES EN RDC.

Kinshasa, le 10 Avril 2020

A l'heure où l'Etat congolais peine à réunir les fonds nécessaires pour faire face à la pandémie du Corona virus, les actions judiciaires de ces derniers jours contre les détournements de fonds publics constituent un signe d'espoir pour voir enfin la République Démocratique du Congo récupérer une partie de l'argent public détourné et le mettre au service de la population

La campagne « Le Congo n'est pas à vendre » exige que les enquêtes judiciaires en cours aboutissent à des conclusions publiques, afin de rendre effective la lutte contre l'impunité. Par ailleurs, elle exhorte les autorités à ouvrir et mener les enquêtes de manière impartiale, et de garantir une justice forte et apolitique.

Suite aux poursuites à l'encontre du Directeur de Cabinet du Président, M. Vital Kamerhe, et à son placement sous mandat d'arrêt provisoire, *Le Congo n'est pas à vendre* appelle le pouvoir judiciaire à poursuivre ses enquêtes de manière rigoureuse et impartiale afin d'établir la responsabilité de ceux qui sont impliqués dans les détournements de fonds liés au « *programme des 100 jours* ».

Par le passé, plusieurs enquêtes en matière de corruption ont été renvoyées devant la justice sans qu'elles n'aboutissent. Afin de s'assurer que les actions judiciaires ne se réduisent à un simple outil politique, le CNPAV veut s'assurer que les poursuites en cours puissent déterminer les responsabilités de tous les acteurs impliqués dans les différents scandales qui ont ruiné la République.

C'est pourquoi, sans porter préjudice au secret de l'instruction, la campagne « *Le Congo n'est pas à vendre* » demande aux autorités d'informer l'opinion publique nationale et internationale sur les évolutions et les éventuelles conclusions des affaires suivantes :

1. **La destination des €128 millions que la Gecamines a emprunté à une société de Dan Gertler avant que celui-ci ne soit placé sous sanctions américaines pour corruption ;**
2. **La destination des \$15 millions ou de retro commission des sociétés pétrolières ;**
3. **L'affaire des ventes des actifs de la Sokimo à AJN Resources et Kodo Resources ;**
4. **L'éventuelle responsabilité de la Rawbank dans plusieurs dossiers de détournement de fonds ; et**
5. **Les conclusions de l'audit demandé par le chef de l'Etat dans le cadre du programme des 100 jours.**

Organisations signataires : AETA - AFREWATCH - CONGO NOUVEAU - CDC-RN - OCIDC - ODEP OEARSE - PPLAAF - RAID - RECIC - RESOURCES MATTERS

Par ailleurs, pour éviter une justice de deux poids, deux mesures, **il est impératif que le président de la République, le premier ministre, le ministre de la justice et/ou les autorités judiciaires ouvrent des enquêtes sur les affaires de corruption qui avaient bénéficié de la protection du régime passé.** C'est le seul moyen de montrer que la justice est indépendante et que les nouvelles autorités sont véritablement engagées dans ce combat avec l'ensemble de la population congolaise.

C'est pourquoi nous demandons, à titre d'exemple, l'ouverture d'enquêtes sur les dossiers suivants:

1. **Les détournements orchestrés à travers la BGFI Bank révélés par les Lumumba papers, y compris ceux à la CENI.** Aujourd'hui il n'existe aucune poursuite sur le sujet en RDC.
2. **Les transactions minières et pétrolières du réseau de Dan Gertler,** sanctionné aux États Unis pour corruption mais toujours libre d'opérer en RDC.
3. **Le dossier lié à l'entreprise EGAL** qui porte sur au moins 80 millions de dollars et qui dans son conseil d'administration comporte des personnalités proches de l'ancien régime.
4. **Le contrat léonin des passeports congolais** parmi les plus chers au monde, où 1/3 du montant perçu bénéficierait à des personnes privées réputées membres de l'ancienne famille présidentielle.
5. **Le dossier Bukanga Lonzo,** où près de 150 millions ont été soi-disant investis dans la création d'une ferme agro-industrielle qui n'a jamais vu le jour.
6. **Le barrage de Busanga dans le Lualaba,** où une part importante de l'actionnariat étatique se retrouve entre les mains de *Congo Management*, une entreprise privée dont on ne comprend pas le rôle.

Le CNPAV tient à rappeler son engagement total dans la lutte contre la corruption et le détournement des biens publics et en appelle à la mobilisation des autorités publiques et de la population congolaise pour faire triompher la transparence, la justice et la bonne gouvernance en RDC.

Dans ce cadre, **la coalition espère que l'Agence de lutte contre la corruption qui vient d'être mise en place sera véritablement indépendante et disposera des moyens autonomes pour réussir sa mission. Et qu'elle sera dirigé par des personnes compétentes, intègres et d'une haute moralité.**

Contacts :

Jean Claude Mputu +32 498 38 11 39

Gerard Bisambu +243 826 357 631

Freddy Kassongo +243 995 567 001

**LE CONGO
N'EST PAS A VENDRE**

Organisations signataires : AETA - AFREWATCH - CONGO NOUVEAU - CDC-RN - OCIDC - ODEP OEARSE - PPLAAF - RAID - RECIC - RESOURCES MATTERS